



Rapport *de gestion*

Exercice 2023

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022

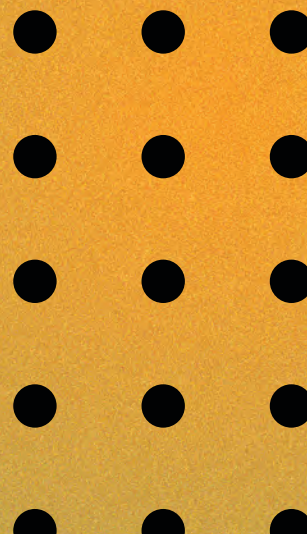


TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021	8
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	11
Faits saillants des résultats financiers et des activités	3	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021	17
Principales informations financières consolidées	5		
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document est le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres clos les 30 juin 2022 et 2021 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 2 août 2022. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres clos les 30 juin 2022 et 2021.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2022, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 000 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applications musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 30 juin 2022 (le « premier trimestre de 2023 » ou « T1 2023 »)

78,1 M\$ ▲ 21,6 % par rapport au T1 2022 Produits	9,4 M\$ ou 0,13 \$ par action Bénéfice net	16,3 M\$ ▲ 0,1 % par rapport au T1 2022 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,23 \$ par action
26,1 M\$ ▲ 8,0 % par rapport au T1 2022 BAIIA ajusté ¹⁾	13,2 M\$ ou 0,19 \$ par action Bénéfice net ajusté ¹⁾	15,7 M\$ ▲ 4,3 % par rapport au T1 2022 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,22 \$ par action

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du premier trimestre clos le 30 juin 2022

Comparaison avec le trimestre clos le 30 juin 2021 (le « premier trimestre de 2022 » ou « T1 2022 ») :

- Les produits ont augmenté de 21,6 % pour atteindre 78,1 millions de dollars, comparativement à 64,3 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 8,0 % pour s'établir à 26,1 millions de dollars, comparativement à 24,2 millions de dollars. Le BAIIA ajusté¹⁾ par secteur s'est chiffré à 16,8 millions de dollars ou 36,3 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 10,6 millions de dollars ou 33,2 % des produits pour le secteur Radio et à (1,3) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 9,4 millions de dollars (0,13 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 4,2 millions de dollars (0,06 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 13,2 millions de dollars (0,19 \$ par action), contre 11,2 millions de dollars (0,16 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont demeurés stables, s'établissant à 16,3 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 15,7 millions de dollars, ou 0,22 \$ par action, comparativement à 15,0 millions de dollars, ou 0,21 \$ par action, en hausse de 4,3 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 3,25 fois, contre 2,88 fois.
- 345 800 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 2,2 millions de dollars.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Faits saillants des activités

- Le 2 août 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 septembre 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 août 2022.
- Le 26 juillet 2022, la société a annoncé une entente de partenariat avec Geopath, l'organisme sans but lucratif qui fournit le standard de l'industrie des mesures d'audience pour la publicité OOH (pour Out of Home), afin de mesurer les impressions publicitaires audio numériques AOOH (pour Audio Out of Home) dans les magasins aux États-Unis.
- Le 21 juillet 2022, la société a annoncé une entente visant la distribution mondiale d'une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) pour téléviseurs intelligents LG et le système d'exploitation WebOS. Dans le cadre de cette nouvelle entente, LG produira également des forfaits karaoké et des forfaits concerts Stingray pour ses services de vidéo sur demande financés par la publicité.
- Le 11 juillet 2022, la société a annoncé le lancement de Chatter for Online Reviews. Cette nouvelle solution de gestion des évaluations en ligne permet aux équipes de marketing numérique, d'exploitation de magasins et d'expérience client d'acquérir une compréhension approfondie de leurs évaluations et d'améliorer leurs stratégies pour mousser leur notoriété sur les médias sociaux.
- Le 2 juin 2022, la société a annoncé que InStore Audio Network avait été entièrement intégré à son offre après son acquisition en décembre, et que l'entité issue du regroupement des activités aux États-Unis et au Canada s'appelle dorénavant Stingray Advertising. Il s'agit du plus grand réseau de publicité audio en magasin d'Amérique du Nord, qui rejoint plus de 140 millions de clients chaque semaine dans plus de 20 000 épiceries, grandes surfaces, magasins à bas prix et pharmacies.
- Le 12 mai 2022, la société a annoncé l'ajout de METRO Inc. à son réseau multimédia commercial. En vertu de cette nouvelle entente, la société a la responsabilité exclusive de toutes les publicités audio numériques diffusées dans quelque 1 100 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières au Québec et en Ontario, notamment Metro, Metro Plus, Super C et Food Basics, et pharmacies du réseau METRO, principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy.
- Le 20 avril 2022, la société a annoncé une entente visant la distribution d'une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) aux téléviseurs intelligents de marque TCL en Australie, au Brésil, en Inde, au Mexique et aux États-Unis. Parmi les nouveaux services offerts gratuitement aux utilisateurs sur l'application TCL, notons Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ, Stingray CMusic, Stingray Naturescape et Stingray Musique.
- Le 19 avril 2022, la société a annoncé l'ajout de Walmart Canada à son réseau multimédia commercial. En vertu de cette nouvelle entente, la société a la responsabilité exclusive, en partenariat avec l'équipe des ventes de Walmart Connect, de toutes les publicités audio numériques diffusées dans les magasins Walmart Canada à l'échelle du pays.
- Le 6 avril 2022, la société a lancé les chaînes All Good Vibes de Stingray, qui sont offertes aux abonnés d'Amazon Prime Video sous forme d'un abonnement payant exclusif. Les membres Prime peuvent désormais s'abonner à Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ et Stingray Naturescape. Ce lancement a mis en lumière la qualité et la diversité du portefeuille de produits en évolution constante de la société, et sa capacité inégalée à s'adresser à un public sans cesse croissant.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

	3 mois					
	30 juin 2022		30 juin 2021		31 mars 2022	
	T1 2023		T1 2022		T4 2022	
			Retraités ³⁾			
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits
Produits	78 136	100,0 %	64 251	100,0 %	72 644	100,0 %
Charges d'exploitation	51 787	66,3 %	42 350	65,9 %	53 593	73,8 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	8 566	11,0 %	9 447	14,7 %	9 239	12,7 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	3 975	5,1 %	5 253	8,2 %	(769)	(1,1) %
Variation de la juste valeur des placements	(121)	(0,2) %	–	0,0 %	12	0,0 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	1,8 %	1 168	1,8 %	5 912	8,1 %
Bénéfice avant impôts	12 536	16,0 %	6 033	9,4 %	4 657	6,5 %
Impôts	3 139	4,0 %	1 833	2,9 %	191	0,3 %
Bénéfice net	9 397	12,0 %	4 200	6,5 %	4 466	6,2 %
BAIIA ajusté²⁾	26 086	33,4 %	24 155	37,6 %	21 023	28,9 %
Bénéfice net ajusté²⁾	13 245	17,0 %	11 238	17,5 %	11 780	16,2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	16 346	20,9 %	16 337	25,4 %	22 127	30,5 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	15 659	20,0 %	15 007	23,4 %	11 833	16,3 %
Dette nette²⁾	370 091	–	331 129	–	369 082	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	3,25x	–	2,88x	–	3,16x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,13	–	0,06	–	0,06	–
Bénéfice net ajusté par action – de base et dilué ²⁾	0,19	–	0,16	–	0,17	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,23	–	0,23	–	0,32	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action –dilués	0,23	–	0,23	–	0,31	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base et dilués ²⁾	0,22	–	0,21	–	0,17	–
Produits par secteur						
Diffusion et musique pour entreprises	46 130	59,0 %	35 021	54,5 %	45 584	62,7 %
Radio	32 006	41,0 %	29 230	45,5 %	27 060	37,3 %
Produits	78 136	100,0 %	64 251	100,0 %	72 644	100,0 %
Produits par région						
Canada	46 658	59,8 %	41 338	64,3 %	40 456	55,6 %
États-Unis	19 103	24,4 %	9 817	15,3 %	19 145	26,4 %
Autres pays	12 375	15,8 %	13 096	20,4 %	13 043	18,0 %
Produits	78 136	100,0 %	64 251	100,0 %	72 644	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés au T1 2023 ont été de 4,3 millions de dollars (3,9 millions de dollars au T1 2022 et 3,4 millions de dollars au T4 2022).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.
- 3) Les chiffres comparatifs du T1 2022 ont été retraités de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, faisant passer les montants auparavant comptabilisés de 64,8 millions de dollars et de 42,9 millions de dollars aux montants révisés de 64,3 millions de dollars et de 42,4 millions de dollars, respectivement.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		
	30 juin 2022 T1 2023	30 juin 2021 T1 2022	31 mars 2022 T4 2022
Bénéfice net	9 397	4 200	4 466
Charges financières (produits financiers), montant net	3 975	5 253	(769)
Variation de la juste valeur des placements	(121)	–	12
Impôts	3 139	1 833	191
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 671	2 524	3 862
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 123	1 296	1 201
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 772	5 627	4 176
Rémunération fondée sur des actions	137	164	222
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(400)	2 090	1 750
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	1 168	5 912
BAIIA ajusté	26 086	24 155	21 023
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 520)	(4 735)	(1 381)
Impôts	(3 139)	(1 833)	(191)
Amortissement d'immobilisations corporelles et radiations	(2 671)	(2 524)	(3 862)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 123)	(1 296)	(1 201)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(1 388)	(2 529)	(2 608)
Bénéfice net ajusté	13 245	11 238	11 780

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2022	30 juin 2021	31 mars 2022
	2022	2021	2022
BAIIA ajusté DDM	101 200	112 942	99 269
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	11 900	842	16 000
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	699	1 369	1 535
BAIIA ajusté pro forma	113 799	115 153	116 804

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		
	30 juin 2022	30 juin 2021	31 mars 2022
(en milliers de dollars canadiens)	T1 2023	T1 2022	T4 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	16 346	16 337	22 127
<i>Ajouter/déduire :</i>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 151)	(2 077)	(2 443)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(277)	(198)	(355)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 564)	(2 153)	(593)
Intérêts payés	(4 252)	(3 891)	(3 391)
Remboursement d'obligations locatives	(1 057)	(1 085)	(1 074)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	7 456	6 805	(7 571)
Perte non réalisée (profits non réalisés) sur change	(1 235)	101	(779)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	1 168	5 912
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 659	15 007	11 833

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

	30 juin	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars canadiens)	2022	2021	2022
Facilités de crédit	358 440	305 779	358 203
Dette subordonnée	25 467	31 766	25 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(13 816)	(6 416)	(14 563)
Dette nette	370 091	331 129	369 082
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	3,25	2,88	3,16

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2022 ET 2021

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2023	T1 2022	
Produits par région			
Canada	46 658	41 338	12,9
États-Unis	19 103	9 817	94,6
Autres pays	12 375	13 096	(5,5)
Produits	78 136	64 251	21,6

Échelle mondiale

Les produits du premier trimestre de 2023 ont progressé de 13,8 millions de dollars, ou 21,6 %, pour atteindre 78,1 millions de dollars, en comparaison de 64,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, par la hausse des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales, par l'accroissement des produits provenant des abonnements et par l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 5,2 millions de dollars, ou 12,9 %, passant de 41,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022 à 46,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales, de même que par l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 9,3 millions de dollars, ou 94,6 %, pour atteindre 19,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 9,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'InStore Audio Network et par l'augmentation des produits provenant des abonnements.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,4 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en baisse de 0,7 million de dollars, ou 5,5 %, comparativement à ceux de 13,1 millions de dollars inscrits au premier trimestre de 2022. Cette diminution s'explique en grande partie par le repli des produits provenant du service commercial en magasin.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9,4 millions de dollars, ou 22,3 %, passant de 42,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022 à 51,8 millions de dollars au premier trimestre de 2023. L'augmentation des charges d'exploitation est attribuable à l'accroissement des charges variables et à la hausse des coûts d'exploitation, découlant de l'augmentation des produits, de même qu'à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») comptabilisée à la période comparative (nulle au premier trimestre de 2023 et 2,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022), facteurs contrebalancés en partie par un profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées.

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 26,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, contre 24,2 millions de dollars au premier trimestre de 2022, soit une hausse de 1,9 million de dollars, ou 8,0 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 33,4 % au premier trimestre de 2023, contre 37,6 % au premier trimestre de 2022. L'augmentation du BAIIA ajusté est principalement attribuable à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par la SSUC au premier trimestre de 2022.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au premier trimestre de 2023, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,8 million de dollars, ou 9,3 %, pour se chiffrer à 8,6 millions de dollars, contre 9,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières pour le premier trimestre de 2023 a atteint 4,0 millions de dollars, contre 5,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2022. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'augmentation du profit de change et à un profit sur la juste valeur des instruments dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Variation de la juste valeur des placements

Au premier trimestre de 2023, la société a enregistré un profit de 0,1 million de dollars sur la variation de la juste valeur des placements en raison de la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains. Il n'y a eu aucun profit ou perte lié à la juste valeur des placements au premier trimestre de 2022.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2023	T1 2022	
Acquisition	167	14	1 092,9
Frais juridiques	121	991	(87,8)
Charges de restructuration et autres charges	1 105	163	577,9
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	1 168	19,3

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 3,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023, comparativement à une charge d'impôt de 1,8 million de dollars pour le premier trimestre de 2022. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 % pour le premier trimestre de 2023, en comparaison de 30,4 % pour le premier trimestre de 2022. La variation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par la variation des différences permanentes.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 6 et la rubrique Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS à la page 15.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 9,4 millions de dollars (0,13 \$ par action) a été inscrit au premier trimestre de 2023, comparativement à un bénéfice net de 4,2 millions de dollars (0,06 \$ par action) au premier trimestre de 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable au profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une baisse du cours de l'action, à l'augmentation des résultats d'exploitation, à la hausse du profit de change et au profit sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 13,2 millions de dollars (0,19 \$ par action) pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 11,2 millions de dollars (0,16 \$ par action) pour le premier trimestre de 2022. La hausse reflète essentiellement la progression des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'un profit de change plus élevé.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		
	T1 2023	T1 2022	Variation (en %)
Produits	46 130	35 021	31,7
Charges d'exploitation	29 364	20 359	44,2
BAIIA ajusté¹⁾	16 766	14 662	14,4
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	36,3 %	41,9 %	(13,2)

Produits

Au premier trimestre de 2023, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 11,1 millions de dollars, ou 31,7 %, passant de 35,1 millions de dollars au premier trimestre de 2022 à 46,2 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, par l'accroissement des produits provenant des abonnements et par l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

BAIIA ajusté¹⁾

Au premier trimestre de 2023, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 2,1 millions de dollars, ou 14,4 %, pour s'établir à 16,8 millions de dollars, comparativement à 14,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022. L'augmentation du BAIIA ajusté est principalement attribuable à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par la hausse des coûts d'exploitation.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		
	T1 2023	T1 2022	Variation (en %)
Produits	32 006	29 230	9,5
Charges d'exploitation	21 394	18 405	16,2
BAIIA ajusté¹⁾	10 612	10 825	(2,0)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	33,2 %	37,0 %	(10,5)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice.

Au premier trimestre de 2023, les produits du secteur Radio ont augmenté de 2,8 millions de dollars, ou 9,5 %, passant de 29,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2022 à 32,0 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

BAIIA ajusté¹⁾

Au premier trimestre de 2023, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,2 million de dollars, ou 2,0 %, pour s'établir à 10,6 millions de dollars, comparativement à 10,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022. La diminution du BAIIA ajusté est surtout attribuable à la SSUC au premier trimestre de 2022, contrebalancée en partie par la hausse des produits, tous ces facteurs découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2023	T1 2022	
Charges d'exploitation	1 029	3 586	(71,3)
<i>Ajustements :</i>			
Rémunération fondée sur des actions	(137)	(164)	(16,5)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	400	(2 090)	(119,1)
BAIIA ajusté¹⁾	(1 292)	(1 332)	(3,0)

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. La diminution des charges d'exploitation est attribuable au profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une baisse du cours de l'action.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 64,0 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 78,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2023. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2021 est principalement attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, de même qu'au caractère saisonnier normal des activités. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2021 s'explique par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19, à la hausse des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et à l'acquisition de Calm Radio. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 traduit en grande partie le caractère saisonnier normal des activités et la hausse des produits tirés des frais d'abonnement. La diminution au quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités, contrebalancé en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 traduit d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 31,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 26,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2023. L'augmentation au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations continues en ce qui a trait aux placements publicitaires constatées dans le secteur Radio et au caractère saisonnier normal des activités, ainsi qu'à un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 20), facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés, par la baisse des montants reçus en vertu de la SSUC et par la croissance des coûts d'exploitation. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un règlement intervenu avec la SOCAN au troisième trimestre de 2021, facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés au troisième trimestre de 2021. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un changement dans la combinaison de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 découle de la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancée par la réduction de la SSUC. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 s'explique d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités. La diminution du quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à la baisse de la SSUC, facteurs contrebalancés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités.

Le bénéfice net a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 11,9 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 9,4 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2023. Au troisième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation, par la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par l'augmentation du profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la variation négative de la juste valeur des placements par suite de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. Au quatrième trimestre de 2021, la baisse est attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Au premier trimestre de 2022, la diminution est attribuable à une variation négative de la juste valeur des instruments financiers dérivés évalués à la valeur du marché et à une baisse du profit de change, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le repli des coûts d'acquisition et de restructuration. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 traduit la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, la variation positive de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la hausse des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la comptabilisation d'une perte de change. Au troisième trimestre de 2022, la hausse s'explique en grande partie l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée par la baisse du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2022 s'explique essentiellement par la baisse des résultats d'exploitation en raison du caractère saisonnier normal des activités et par l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. La hausse du premier trimestre de 2023 s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et le fléchissement des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la hausse du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
	2022	2022	2021	2021	2021	2021	2020	2020
			Révisés ²⁾	Révisés ²⁾	Révisés ²⁾	Révisés ²⁾	Révisés ²⁾	Révisés ²⁾
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	46 130	45 584	40 085	38 392	35 021	35 780	39 623	38 887
Radio	32 006	27 060	34 943	32 311	29 230	23 960	32 379	25 125
Total des produits	78 136	72 644	75 028	70 703	64 251	59 740	72 002	64 012
Produits par région								
Canada	46 658	40 456	49 286	46 659	41 338	35 594	47 368	39 710
États-Unis	19 103	19 145	12 588	10 853	9 817	10 366	10 130	9 809
Autres pays	12 375	13 043	13 154	13 191	13 096	13 780	14 504	14 493
Total des produits	78 136	72 644	75 028	70 703	64 251	59 740	72 002	64 012
BAIIA ajusté¹⁾	26 086	21 023	28 504	25 587	24 155	23 638	33 993	31 156
BAIIA ajusté DDM¹⁾	101 200	99 269	101 884	107 373	112 942	114 268	118 847	115 887
Bénéfice net	9 397	4 466	12 546	12 075	4 200	12 077	14 118	11 888
Bénéfice net par action – de base et dilué(e)	0,13	0,06	0,18	0,17	0,06	0,17	0,19	0,16
Bénéfice net ajusté¹⁾	13 245	11 780	17 048	16 323	11 238	11 981	21 054	16 311
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,19	0,17	0,24	0,23	0,16	0,17	0,29	0,22
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,19	0,17	0,24	0,23	0,16	0,16	0,29	0,22
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	16 346	22 127	24 762	20 437	16 337	24 514	16 333	25 406
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 659	11 833	14 731	15 362	15 007	13 808	19 645	22 861
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Notes :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.
- 2) Les chiffres comparatifs des trois premiers trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021 ont été révisés de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises. Les revenus ont été révisés de 41,1 millions de dollars à 40,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, de 39,1 millions de dollars à 38,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, de 35,6 millions de dollars à 35,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022, 36,4 millions de dollars à 35,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, de 40,2 millions de dollars à 39,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 et de 39,2 millions de dollars à 38,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
Bénéfice net	9 397	4 466	12 546	12 075	4 200	12 077	14 118	11 888
Charges financières (produits financiers), montant net	3 975	(769)	1 999	(364)	5 253	(7 284)	(1 290)	2 774
Variation de la juste valeur des placements	(121)	12	3	(13)	—	—	2 434	461
Impôts	3 139	191	4 115	2 874	1 833	4 047	4 900	4 654
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 671	3 862	2 237	2 446	2 524	3 082	2 894	2 976
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 123	1 201	1 281	1 298	1 296	1 436	1 399	1 413
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 772	4 176	4 669	4 927	5 627	5 303	5 478	5 188
Rémunération fondée sur des actions	137	222	216	196	164	235	231	219
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(400)	1 750	659	1 300	2 090	2 028	1 780	1 312
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049	271
BAIIA ajusté	26 086	21 023	28 504	25 587	24 155	23 638	33 993	31 156
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 520)	(1 381)	(2 247)	(1 153)	(4 735)	(3 214)	(1 727)	(4 340)
Impôts	(3 139)	(191)	(4 115)	(2 874)	(1 833)	(4 047)	(4 900)	(4 654)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(2 671)	(3 862)	(2 237)	(2 446)	(2 524)	(3 082)	(2 894)	(2 976)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 123)	(1 201)	(1 281)	(1 298)	(1 296)	(1 436)	(1 399)	(1 413)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(1 388)	(2 608)	(1 576)	(1 493)	(2 529)	122	(2 019)	(1 462)
Bénéfice net ajusté	13 245	11 780	17 048	16 323	11 238	11 981	21 054	16 311

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
BALIA ajusté DDM	101 200	99 269	101 884	107 373	112 942	114 268	118 847	115 887
Synergies et BALIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	11 900	16 000	19 500	1 428	842	190	1 043	2 466
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	699	1 535	3 051	2 492	1 369	1 825	1 000	–
BALIA ajusté pro forma	113 799	116 804	124 435	111 293	115 153	116 283	120 890	118 353

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	16 346	22 127	24 762	20 437	16 337	24 514	16 333	25 406
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 151)	(2 443)	(2 181)	(2 360)	(2 077)	(1 929)	(1 849)	(1 209)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(277)	(355)	(276)	(305)	(198)	(194)	(649)	(212)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 564)	(593)	(2 058)	(2 050)	(2 153)	(1 367)	(1 838)	(1 671)
Intérêts payés	(4 252)	(3 391)	(3 868)	(3 234)	(3 891)	(5 142)	(6 312)	(2 912)
Remboursement d'obligations locatives	(1 057)	(1 074)	(1 130)	(1 526)	(1 085)	(1 099)	(1 255)	(1 443)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	7 456	(7 571)	(1 533)	2 323	6 805	(344)	15 858	6 530
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(1 235)	(779)	236	1 229	101	(3 345)	(2 692)	(1 899)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	1 393	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049	271
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 659	11 833	14 731	15 362	15 007	13 808	19 645	22 861

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BALIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
Facilités de crédit	358 440	358 203	317 957	313 172	305 779	303 704	290 353	299 361
Dette subordonnée	25 467	25 442	25 416	31 791	31 766	31 741	39 715	39 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(13 816)	(14 563)	(11 266)	(8 475)	(6 416)	(9 040)	(9 827)	(10 906)
Partie du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network payée le 5 janvier 2022	–	–	42 471	–	–	–	–	–
Dette nette	370 091	369 082	374 578	336 488	331 129	326 405	320 241	328 145
Ratio dette nette/BALIA ajusté pro forma	3,25	3,16	3,01	3,02	2,88	2,81	2,65	2,77

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2022 ET 2021

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois	
	T1 2023	T1 2022
Activités d'exploitation	16 346	16 337
Activités de financement	(13 566)	(14 537)
Activités d'investissement	(3 527)	(4 424)
Variation nette de la trésorerie	(747)	(2 624)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	14 563	9 040
Trésorerie – à la clôture de la période	13 816	6 416
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 659	15 007

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont demeurées stables à 16,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023, du fait que l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé a été compensée en grande partie par la hausse des résultats d'exploitation.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 13,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 14,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022. La diminution est principalement attribuable à la baisse du nombre d'actions rachetées, contrebalancée en partie par l'augmentation du remboursement des facilités de crédit.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 3,5 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 4,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022. La baisse découle surtout de la baisse de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au premier trimestre de 2023 se sont élevés à 15,7 millions de dollars, comparativement à 15,0 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des résultats d'exploitation et à la baisse des dépenses d'investissement, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2022	31 mars 2022	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	67 683	66 666	1 017 ▲	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	73 912	76 230	(2 318) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles, contré en partie par les entrées attribuables aux immobilisations incorporelles développées en interne
Goodwill	353 394	354 304	(910) ▼	Écarts de change
Créditeurs et charges à payer	66 022	67 016	(994) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	57 458	60 997	(3 539) ▼	Diminution du passif au titre des unités d'actions attribuées en fonction de la performance
Facilités de crédit	358 440	358 203	237 ▲	Se reporter au graphique ci-après
Dette subordonnée	25 467	25 442	25 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 61,9 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026.

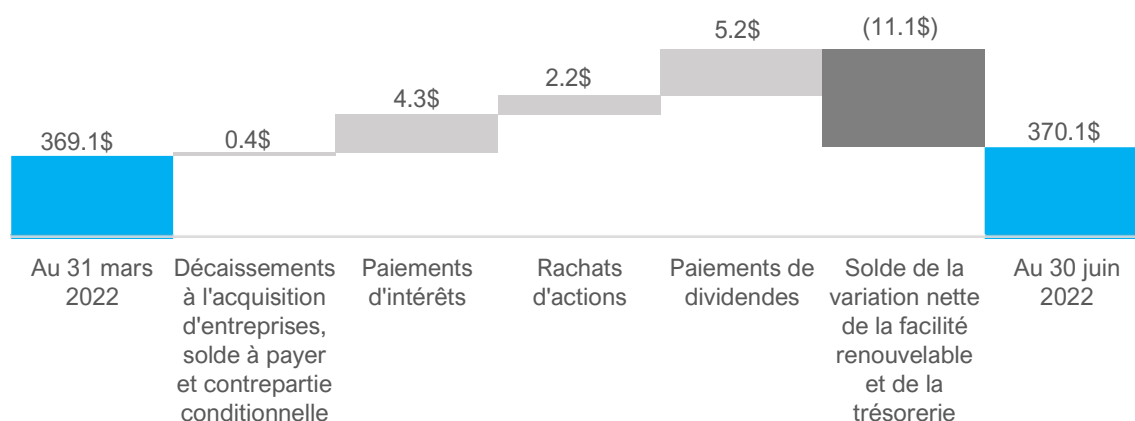
La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2026.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains, majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive b) au taux des acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou c) .au TIOL majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente de 0,25 % à 0,48 % fondées sur une clause financière restrictive.

Au 30 juin 2022, la société disposait de 13,8 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,5 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 358,4 millions de dollars, dont une tranche d'environ 76,6 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette qui s'est produite au cours du trimestre clos le 30 juin 2022, avec les ratios correspondants.

Variation de la dette nette⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 21 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2022.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2022.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	31 juillet 2022	30 juin 2022
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	51 391 781	51 427 981
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(29 492)	(27 100)
Actions à droit de vote subalterne variable	392 421	392 421
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	69 696 208	69 734 800
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 636 510	3 636 510

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, aucune option n'a été exercée et 166 703 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2022. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 7 juin 2022. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle de la société entre les périodes. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et autres frais divers, de même que la variation de la juste valeur des placements. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAlIA ajusté

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes et avec les pairs. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. Cette mesure non conforme aux IFRS facilite également la comparaison entre les périodes. Voir la page 7 pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action sont un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. Cette mesure non conforme aux IFRS facilite également la comparaison entre les périodes. Les flux

de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre d'actions en circulation pour cette période (de base ou après dilution).

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer le rendement de la société, puisqu'il fournit des indicateurs opérationnels utiles et facilite la comparaison opérationnelle entre les périodes. En outre, la société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Voir la page 6 pour un rapprochement du bénéfice net ajusté avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net.

Bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer le rendement de la société, puisqu'il fournit des indicateurs opérationnels utiles et facilite la comparaison opérationnelle entre les périodes. En outre, la société estime que le bénéfice net ajusté par action est une mesure importante, car elle montre des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre d'actions en circulation pour cette période (de base ou après dilution).

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La société est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance opérationnelle de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui s'entend du BAIIA ajusté DDM, ajusté de manière à tenir compte des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions et d'autres éléments exceptionnels. Pour le premier trimestre de 2023, les synergies découlent de l'acquisition d'InStore Audio Network. Pour l'exercice 2022, les synergies découlent de l'acquisition de Calm Radio et d'InStore Audio Network. Pour le premier trimestre de l'exercice 2023 et pour l'exercice 2022, le BAIIA ajusté pro forma comprend un ajustement pour tenir compte de crédits alloués à divers clients en raison de fermetures obligatoires de magasins exigées par les gouvernements. La direction de la société est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance opérationnelle de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence de certains événements non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Dette nette

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit et à la dette subordonnée de la société pour une période donnée, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société pour cette période. La dette nette est une mesure importante qui reflète l'encours en capital de la dette de la société à une date donnée.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2022, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 2 août 2022 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités d'InStore Audio Network. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événement postérieur à la clôture

Dividende

Le 2 août 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 septembre 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 août 2022.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

stingray.com

